

**Les policiers  
sont aussi  
des usagers...**



Photo P

**PHILIPPE STEENS**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SIPM-FPIP,**  
**SYNDICAT INDÉPENDANT**  
**DE LA POLICE MUNICIPALE**

**A** lors qu'il roulait récemment à moto sur l'autoroute A6, au niveau du PC de police d'Arcueil (94), Philippe Steens a été témoin d'une verbalisation, pour dépassement de véhicule par la droite, de motards circulant entre les files de voitures arrêtées. Le 11 septembre, il a donc écrit au Premier ministre pour lui demander « de légiférer simplement sur la pratique du remonte-file ».

**Comment les motards concernés ont-ils ressenti leur interpellation ?**  
Comme du racket pur et simple. Ils n'ont pas compris l'intérêt de la verbalisation ; pour eux, ils n'étaient pas en infraction. D'autant que le dépassement par la droite n'a pas été prévu pour interdire la remontée de files. Si on dépasse la vitesse autorisée, on sait pourquoi on est verbalisé. Alors que là, c'est ressenti injustement par les usagers.

**Vous, comment jugez-vous cette verbalisation ?**  
D'après tous les témoignages que j'ai reçus, les fonctionnaires ont été corrects, ont verbalisé systématiquement, de manière peut-être sévère, mais ils ont fait leur travail. Je ne pense pas que ce soit de leur initiative. Ils ont dû avoir des consignes parce que je sais le travail qu'ils font ; il est dur, ils saignent des vies tous les jours, ils sont confrontés à des situations difficiles à vivre, des accidents graves, etc., et ils sont déjà très occupés avec des infractions qui méritent d'être verbalisées.

**Ce serait donc quelque chose qui aurait été décidé plus haut ?**  
Sous toute réserve. On a dû leur demander de ramener des contraventions de ce type. Ce qui est facile puisque, évidemment, tous les motards ne vont pas rester entre Evry et la porte d'Orléans derrière la même voiture ! Tout le monde le fait, y compris les motards de la police.

**Savez-vous s'il y a une recrudescence de ces verbalisations ?**  
J'en ai parlé à des collègues de la police nationale, et ils trouvaient que c'était un peu dur. Surtout, ça donne une mauvaise image des fonctionnaires de police en tenue, car ça casse un peu tout le travail qui est fait derrière.

J'ai énormément d'estime pour ces fonctionnaires autoroutiers, et ça m'embête que leur image soit un peu ternie par cette manière de faire.

**Dans votre lettre, vous écrivez que ce genre de pratique ne peut que desservir la politique de sécurité routière.**

Oui. Verbaliser pour un dépassement par la droite du remonte-file, c'est une adaptation d'un texte à une situation donnée qui n'est pas prévue expressément par le code de la route.

faire peur aux autres motards. C'est une infraction qui existe – la vitesse excessive en fonction des conditions de circulation – qu'on pourrait appliquer.



**« Il n'y a pas d'intérêt à rouler à deux-roues si on doit rester derrière les voitures »**

Il faudrait légiférer pour encadrer cette pratique qui, de toute façon, est naturelle pour tout deux-roues. Ça n'a pas d'intérêt de rouler à deux-roues, quel qu'il soit, si on doit rester derrière les voitures.

**A l'inverse, on sait que la circulation entre les files n'est pas autorisée, mais tolérée de fait...**

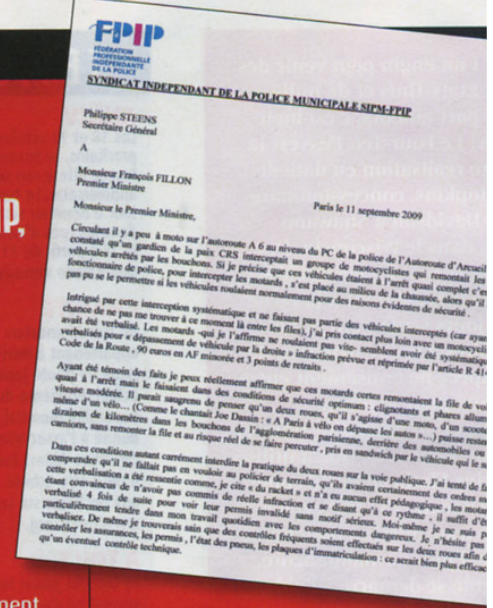
C'est pour cela qu'il faudrait légiférer, encadrer cette pratique. On pourrait tolérer, au moins par une circulaire, le remonte-file à vitesse modérée quand les files sont à l'arrêt, interdire évidemment de doubler les voitures quand la circulation est relativement fluide. Et verbaliser ceux qui vont trop vite entre les files. Je roule tous les jours à moto, j'ai pu constater que des motards passent comme des dingues entre les voitures, et arrivent même à

**Mais il est très difficile de juger la vitesse excessive !**  
Il y a toujours une limite à tout exercice. Si on encadre ça, ou on l'interdit ou on le tolère, mais on ne peut pas non plus laisser tout faire. Effectivement, préciser ça de manière assez précise aux fonctionnaires, voire leur donner une formation.

**Qu'attendez-vous de François Fillon ?**  
Une réponse, et qu'une réflexion soit engagée sur ce sujet. Il faudrait entamer un véritable dialogue entre les associations de motards, les usagers et les autorités, sans a priori de part et d'autre. Il faut arriver à cela pour casser l'image des autorités qui ne veulent rien comprendre et celle des motards qui seraient tous des excités alors que ce sont des usagers qui, en plus, désengorgent les grandes agglomérations.

**Votre démarche va à l'encontre de ceux qui demandent encore plus de répression...**

La répression doit être ciblée et comprise. Quand on se fait attraper à 110 alors que c'est limité à 80, on sait pourquoi on se fait verbaliser. Quand on se fait verbaliser pour un dépassement par la droite en remontant les files, on ne comprend pas.



**La répression  
doit s'exercer  
en priorité  
contre la  
délinquance  
crapuleuse...  
Il y a tant  
à faire !**